

Les Mureaux

Le CV anonyme maintenu dans les cités

ALORS que le décret d'application du CV anonyme n'a pas été publié, le comité du bassin d'emploi (CBE) du Val de Seine, implanté aux Mureaux, n'arrête pas pour autant son expérience de CVthèque lancée au printemps. Le cinquième numéro du précieux document qui contient près de 250 CV anonymes de chômeurs, issus essentiellement des cités sensibles, va être expédié, comme les autres, à près d'un millier d'entreprises réparties dans la vallée de la Seine.

Même si le CBE maintient son dispositif, la reculade du gouvernement déçoit Moussa Sako, le président de l'association les Relais citoyens. Au lendemain des émeutes, l'homme avait proposé l'instauration du CV anonyme. « C'est un retour à la case départ, déplore-t-il. Le système était une lueur d'espoir pour les jeunes. » Selon la préfecture, l'expérimentation n'a pas été « convaincante ». Et elle justifie sa position d'après un premier bilan. Au départ l'idée a séduit, toutefois le système n'a démarré que timidement.

« Une lueur d'espoir pour les jeunes »

« Au total notre CVthèque rassemble 871 candidats à l'embauche, indique-t-on au CBE des Mureaux. Depuis le lancement de l'opération, des 4 017 entreprises sollicitées, 152 ont répondu et 73 personnes ont décroché un entretien. Au final 21 d'entre elles ont décroché un

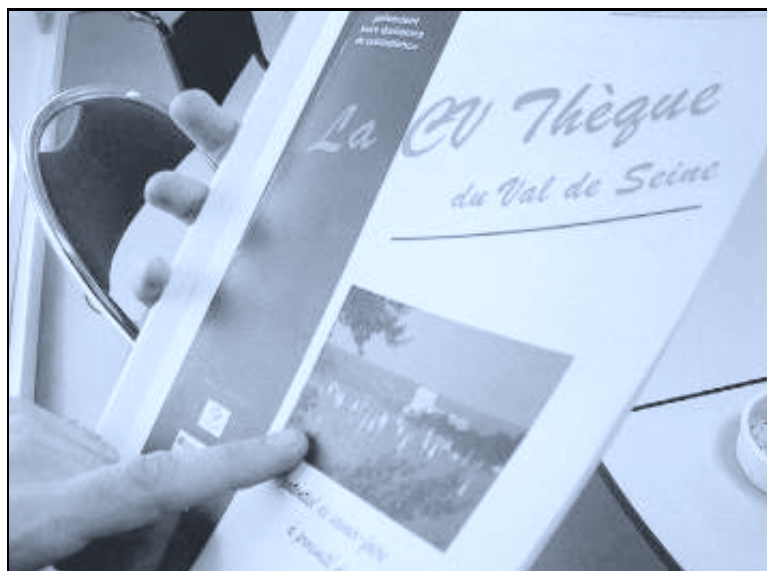
contrat. » Malgré tout il n'est pas question d'interrompre cette formule qui lève les freins de l'embauche pour les gens de banlieue.

« L'expérience continue car parmi ces populations, il y a des curriculum vitae de qualité. Mais ce nouvel outil n'est pas encore réellement assimilé par les entreprises », a constaté Fatima Dakiri, la directrice de l'organisme. Pourtant ce dispositif permet de lutter contre les discriminations et de favoriser l'insertion. Et pour cause, les CV ne portent ni le nom ni l'adresse et encore moins la photo des postulants. Ils sont seulement identifiables à l'aide d'une référence. « L'objectif de la CVthèque est de

permettre aux personnes de décrocher un entretien et aux employeurs de sélectionner un candidat selon ses compétences », poursuit la responsable.

Le document est édité et réactualisé une fois par trimestre en partenariat avec l'ANPE des Mureaux ou encore les services emploi des communes du secteur. Le prochain numéro de l'annuaire distribué la semaine prochaine ne sera pas uniquement expédié aux entreprises par courrier, il sera également en ligne sur Internet.

YVES FOSSEY

Adresse Internet : cbe-valdeseine.org.

Voilà sous quelle forme se présente le CV anonyme actuellement testé aux Mureaux. (LP/MEHDI GHERDANE.)

Le préfet : « Pas convaincu par le procédé »

AU CV ANONYME, la préfecture préfère « sensibiliser les entreprises ».

Depuis que Gérard Larcher, le ministre des Relations du travail, a décidé de revoir ce dispositif, le préfet et la sous-préfète à la ville ont changé d'avis sur une idée qu'ils

avaient pourtant appuyée. « Avec l'expérience, on s'aperçoit que le dispositif n'est pas convaincant, lâche Christian de Lavernée, le préfet des Yvelines.

Certes, les entretiens sont plus accessibles. Mais après la rencontre candidat-employeur, on re-

tombe dans le classique. Au CV anonyme, je préfère donc sensibiliser les entreprises grâce à des chartes », ajoute le haut fonctionnaire qui ne veut « pas douter de la capacité des entreprises à accepter la diversité »...

M.G.

Politique

Il veut devenir député de Poissy

JUSQU'À PRÉSENT, la circonscription de Poissy, c'était Jacques Masdeu-Arus, le député-maire UMP de... Poissy ! Mais Eddie Ait rêve de changer les choses.



(DR.)

Ce jeune homme de 31 ans vient d'être nommé candidat officiel du Parti radical de gauche et du Parti socialiste pour les législatives de 2007 sur la circonscription de Poissy (de Villennes-sur-Seine à Plaisir).

C'est lui qui s'opposera à la droite sur ce secteur : « L'élection locale sera dépendante du contexte national. Il y a une usure du pouvoir de Masdeu-Arus. Les gens en ont assez, nous avons nos chances », explique ce chargé de mission dans le domaine ferroviaire, titulaire d'un DEA d'histoire. Les affaires qui touchent le maire de Poissy peuvent-elles l'aider ? « Pour l'instant, je respecte la présomption d'innocence. Mais si Jacques Masdeu-Arus est condamné, j'exigerai sa démission. »

Natif de Carrières-sous-Poissy, où il vient d'acheter une maison, Eddie Ait est également conseiller régional. Très proche des Verts, il reste peu

connu du grand public. « Pourtant, je participe à de nombreuses réunions au niveau local. Je suis très présent ! » rétorque ce passionné d'histoire et de politique qui énumère déjà quelques-unes de ces « futures mesures » : demander au nouveau ministre des Transports de revoir le projet de la Francilienne, intervenir dans le dossier de la Coudraie à Poissy pour que les habitants soient plus écoutés et enfin défendre le commerce de proximité en luttant contre les Terrasses de Poncy.

Ambitieux, il ne craint pas le combat avec un dinosaure de la politique locale.

A l'observer, on en douterait presque : « Mes amis me reprochent souvent ma gentillesse. Je le sais. Mais je sais aussi soutenir l'autorité. J'ai par exemple défendu un projet de caméras de vidéosurveillance au lycée Le Corbusier de Poissy. »

MEHDI GHERDANE

VIVRE DANS LES YVELINES

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Guillaume Canet au cinéma de SQY-Ouest



FAN de Canet ou de l'inimitable François Berléand, réservez votre soirée. Ce soir, ces deux acteurs viendront discuter de leur dernier film « Ne le dis à personne » au cinéma UGC du centre commercial SQY-Ouest. Ce long-métrage, qui raconte l'histoire d'un homme à la recherche de sa femme, qu'il croyait morte, sortira seulement mercredi. Avec un peu de chance, vous pourrez donc assister à l'avant-première avant de discuter, après le film et pendant près d'une heure, avec le réalisateur Guillaume Canet (notre photo) ainsi qu'avec François Berléand. André Dussollier pourrait également être de la partie. Mais ne tardez pas trop à vous décider : hier, il ne restait plus que 200 places disponibles. Projection du film, ce soir à 20 heures, au cinéma UGC. Débat prévu vers 22 heures. Prix maximum des places : 9,30 €. Attention, la salle accueille les spectateurs dans la limite des places disponibles ! Renseignements au 01.61.37.27.70.

MEULAN Bientôt une maison des associations



BONNE NOUVELLE pour les associations de Meulan. Avant la fin de l'année, elles disposeront d'une structure qui leur sera tout spécialement dédiée dans le quartier du Paradis. L'équipement qui est en cours d'aménagement comprend plusieurs salles dont quatre réservées à la pratique de la musique mais aussi un auditorium. Une annexe de la mairie y sera également installée afin de proposer des permanences pour les habitants de la cité. Voilà des mois que les associations étaient privées de lieu de réunion dans le quartier après l'implantation d'une nouvelle supérette dans les anciennes salles. Et pour répondre aux besoins, la mairie s'était engagée à reconstruire une structure avec des bâtiments modulaires à l'emplacement du magasin multiservice qui avait baissé son rideau. C'est désormais chose faite.

VERSAILLES Le département financera la gare des Chantiers

LE CONSEIL GÉNÉRAL vient d'adopter le montant de sa participation aux travaux de la gare des Chantiers, à Versailles. Le département donnera 8,2 millions d'euros pour ce projet destiné à améliorer le trafic des voyageurs dans la gare et ses abords. L'argent du conseil général servira notamment à la rénovation de la gare actuelle, la création d'un chemin piétonnier entre le bâtiment voyageur et la rue de la Porte-de-Buc, la création d'une passerelle d'accès aux quais et l'aménagement d'un nouveau hall de gare. Parallèlement, des travaux financés par le produit des amendes seront entrepris aux abords de la gare. Sont prévus la création d'une gare routière, de 6 arrêts de bus, le prolongement de l'avenue de Sceaux et la création d'un parc de stationnement de 385 places. Le début des travaux est prévu début 2007 pour une mise en service courant 2011.